

## Dossier de presse du Centre social protestant

### **Lancement de la campagne de communication sur la ligne d'écoute destinée aux victimes et témoins de la traite d'êtres humains**

**0800 20 80 20**

Genève, le 16 octobre 2014, **Le CSP est en charge de la ligne d'écoute pour soutenir les victimes de traite d'êtres humains et les accompagner dans leurs démarches pour s'en sortir.**

#### **Traite des êtres humains**

La traite des êtres humains, cette forme moderne d'esclavage particulièrement destructrice pour ses victimes, n'épargne pas la Suisse.

En Suisse, la forme la plus connue de traite d'êtres humains concerne l'exploitation sexuelle des femmes. Toutefois, d'autres domaines sont touchés, en particulier l'exploitation de la force de travail. Le canton de Genève, de par sa dimension internationale, est particulièrement exposé à ce risque d'exploitation.

Les victimes de la traite d'êtres humains souffrent de graves atteintes à leurs droits fondamentaux. Elles sont souvent isolées et fragilisées par les traumatismes vécus et par la précarité de leur statut ; une majorité d'entre elles provient de la migration et est sans-papiers.

#### **Le CSP au centre du dispositif cantonal**

Durant l'Eurofoot 2008, un projet a été lancé par une association sous la forme d'une ligne d'écoute gratuite et anonyme destinée aux victimes de la traite d'êtres humains. L'association, « Libertà », a assumé le suivi de cette ligne, proposant aux victimes un encadrement psychosocial. Fin mai 2010, l'association a dû abruptement cesser ses activités. Une vaste campagne de communication sur l'existence de cette ligne venait d'être lancée.

Le Service juridique du CSP – spécialisé depuis de nombreuses années dans la défense des migrants - collaborait étroitement avec l'association Libertà. A sa demande, le CSP a repris en urgence et pour une période limitée la ligne téléphonique gratuite afin de ne pas priver les victimes du soutien annoncé.

Le CSP a alors réfléchi, de concert avec les autres acteurs genevois actifs dans le domaine de la lutte contre la traite et du soutien aux victimes, à la pertinence du maintien de cette help-line à plus long terme. Au terme de cette réflexion, il est apparu qu'elle pouvait constituer une porte d'entrée précieuse, en mesure de toucher les victimes les plus isolées - notamment les victimes de l'exploitation de la force de travail actives dans l'économie domestique - ainsi que des témoins, susceptibles de transmettre une information sur le réseau d'aide existant.

**Depuis le mois d'août 2014, le CSP a créé, au sein de son service juridique, une entité composée de deux juristes à temps partiel, spécialisées dans le conseil et le suivi**

**des victimes de la traite d'êtres humains. Elles répondent à la ligne téléphonique tous les après-midi de 13h30 à 17h30 et offrent aux victimes une écoute et un suivi juridique dans différents domaines du droit.**

Cette nouvelle prestation, gratuite, est entièrement financée par des fonds privés, garantissant une totale indépendance des actions menées.

Les juristes prodiguent aux témoins et aux victimes une écoute attentive et confidentielle. Les victimes sont reçues dans des délais très courts pour un premier entretien qui permet de nouer des liens de confiance et d'évaluer la situation, au besoin, en présence d'un interprète. Elles sont informées de manière complète sur leurs droits.

Afin d'assurer une prise en charge cohérente des victimes, les juristes travaillent en étroite collaboration avec les autres associations et institutions présentes sur le terrain, en particulier le Centre LAVI et le foyer au Cœur des Grottes, pour trouver des solutions, s'agissant par exemple de l'hébergement ou de la mise en place d'un suivi médical spécialisé. Lorsque les victimes souhaitent déposer une plainte pénale contre leur agresseur, elles sont adressées à des avocats spécialisés et elles sont soutenues dans leurs démarches.

Les juristes représentent les victimes dans les procédures touchant au droit des étrangers, afin d'obtenir le règlement de leur séjour en Suisse, que ce soit le temps d'une éventuelle procédure pénale ou à plus long terme. Le cas échéant, les victimes sont accompagnées dans la préparation de leur retour dans leur pays d'origine, en collaboration avec le Service d'aide au retour de la Croix-Rouge genevoise.

Enfin, dans les cas d'exploitation de la force de travail, les juristes aident les victimes à faire valoir leurs droits en les représentant devant la justice prud'homale ou en cherchant des accords au travers du Bureau de l'Amiable Compositeur.

Voici deux exemples de situations qui ont été reçues au CSP. Elles ont été modifiées pour ne pas être reconnaissables.

- Une jeune femme asiatique, esclave dans une famille du Golf. Elle travaille 18 heures par jours, 7 jours sur 7 et subit des violences continuelles de la part de ses employeurs. Elle accompagne la famille dans ses déplacements qui passent par Genève. Elle ne parle pas français et ignore tout du pays dans lequel elle se trouve. Elle parvient à s'échapper et s'adresse à la police. Elle est très affectée psychologiquement.
- Une jeune femme originaire d'Afrique, victime au pays de graves maltraitances au sein de sa famille. D'anciens voisins installés en Suisse lui proposent « de l'aider » et de venir à Genève pour travailler dans leur entreprise et échapper ainsi à l'enfer familial. A son arrivée, ils lui confisquent son passeport et elle est contrainte de travailler 12 heures par jour, confinée au domicile de l'employeur, sans recevoir la moindre rémunération. Isolée, ne parlant pas français et étant illégale, elle ne sait comment s'en sortir. Elle plonge dans la dépression. Elle a finalement le courage de s'échapper.

**Les interventions du CSP s'inscrivent dans une logique d'aide et de défense des victimes, de conseil et de soutien professionnels et de respect de la détermination et**

**des choix du mandant.**

**Pour tout complément d'information :**

Téléphone : 022 807 07 00

Alain Bolle, directeur – [alain.bolle@csp-ge.ch](mailto:alain.bolle@csp-ge.ch)

Claudiane Corthay, juriste – [claudiane.corthay@csp-ge.ch](mailto:claudiane.corthay@csp-ge.ch)